



Achat autoentrepreneur machine inutilisable

Par CecileCR

Bonjour,

Je vous contacte car je me retrouve dépourvue face à un achat d'environ 900 euros pour un compresseur qui n'a jamais fonctionné.

Je l'ai acheté en tant qu'auto-entrepreneur auprès d'Expondo, une boîte basée en Allemagne.

Ayant anticipé un gros chantier sur lequel je devais m'en servir, je ne l'ai ouvert qu'une fois le délai de retour passé. Ayant constaté qu'il était inutilisable et sous garantie, j'ai obtenu qu'il le reprenne pour une réparation. Je ne l'ai récupéré qu'une fois le chantier terminé. Je n'ai donc jamais pu l'utiliser pour cette mission et malgré mes protestations, Expondo a refusé de me le rembourser.

J'ai ensuite voulu m'en servir plusieurs mois plus tard pour découvrir que le problème n'a absolument pas été solutionné et qu'il reste inutilisable. Je me retrouve maintenant à un mois de la fin de la garantie avec une entreprise qui fait toujours la sourde oreille malgré la vidéo que j'ai tournée et qui montre que le compresseur ne fonctionne pas.

Sauriez vous me dire quel recours je peux avoir face à eux en tant qu'entreprise individuelle?

Merci d'avance,